

activement et qui devrait recevoir le concours actif du public et de la profession. Le succès avec lequel ce Bureau a accompli sa tâche durant les quatre dernières années doit constituer un motif d'émulation pour les autres provinces et être un exemple qu'elles sont tenues en honneur de suivre au plus tôt.

II *L'Ecole de Médecine.*—L'école de médecine joue un rôle important et essentiel dans le progrès et le développement de la profession. Son but principal est d'initier les jeunes gens à la science et à l'art de la médecine, de fournir au public des sujets compétents à prendre soin des malades et des blessés, et c'est à ce point de vue que le public se trouve en rapport avec ce genre d'institutions.

Dans la plupart des pays Européens, l'Etat, en sa qualité de gardien du salut public, contrôle l'éducation médicale et subventionne librement les facultés de médecine des universités. En Angleterre, on fait aussi de même jusqu'à un certain point, mais partout sur ce continent les écoles ont été le fruit d'entreprises privées. Il est très facile de dire l'origine et l'évolution des écoles de médecine en ce pays. Pendant nombre d'années les cours privés ont constitué le seul mode d'instruction médicale, et le système de *cléricature* existait partout. Dans une série de leçons sommaires, le maître faisait parcourir à ses élèves tout le vaste champ de la médecine et de la chirurgie; l'anatomie s'apprenait au moyen de dissections privées poussées très activement. La consultation au bureau et la visite des malades fournissaient les matériaux de la clinique. L'étudiant se tenait beaucoup avec son *patron*, en devenant l'ami et le compagnon, et au bout de quatre ou cinq ans, quelquefois moins, il avait acquis des connaissances pratiques assez étendues et pouvait se présenter devant le Bureau provincial. Quelques-uns des meilleurs praticiens que nous ayons eus en Canada ont reçu leur éducation médicale de cette façon. Ouvrez le Registre médical d'Ontario ou de Québec et cherchez-y les noms des médecins qui ont été tout simplement licenciés par le Bureau médical du Haut et du Bas-Canada, et vous y trouverez un grand nombre d'hommes que nous connaissons tous bien et que nous entourons de tout notre respect. Il n'y a pas de doute que, dirigé convenablement, l'ancien système avait de grands avantages; les détails essentiels, utiles et pratiques de la vie professionnelle étaient soigneusement inculqués aux élèves; quant au superflu et aux minuties, le médecin un tant soit peu occupé ne trouvait guère le temps d'y voir.

Parmi les professeurs privés qui enseignaient ainsi, avant l'établissement des Ecoles de médecine, il y avait des hommes très marquants dont les noms méritent d'être cités avec reconnaissance: le Dr James Douglass, de Québec, était un maître aussi distingué que populaire, et ses élèves avaient le grand avantage de pouvoir suivre l'Hôpital de la Marine. Il vit encore au sein d'une retraite paisible, et constitue le dernier lien reliant la profession médicale québécoise à une génération depuis longtemps disparue. Feu le Dr Rolph a été, depuis le jour de son arrivée à Toronto, en 1831, jusqu'à la fondation de l'Ecole de Médecine de Toronto, un des professeurs privés les plus énergiques et les plus estimés, et un grand nombre de ses élèves d'alors occupent maintenant d'éminentes positions au milieu de nous. Même après les troubles de 1837, alors qu'il dût se retirer au delà de la frontière, ses élèves le suivirent à Rochester.